

CROIX DE GUERRE *et* VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - GR.31
Toutes les générations du feu

DOSSIER

*Armement,
souveraineté et
technologies*

Pages 9 à 16



N° 308
JUN 2012
2^{ème} trimestre



Présidents d'honneur :

Général (2S) Pierre Richard
Général (2S) Jacques Larchet

Membre d'honneur :

Général (2S) Jean Combette

Président national :

François Castanier

Vice-présidents :

Pierre Ledos,
Edouard Sauvé

Secrétaire général :

à pourvoir

Trésorière nationale :

Jacqueline Combémoré

Chancelier :

Christian Bayol

Conseil d'administration :

Yves Allanet, Jean-Pierre Baudrat,
Christian Blondel, Jean-Pierre Baudin,
Michel Bugeaud, François Castanier,
Jacqueline Combémoré, Michel
Dareau, Jean Folia, Daniel Gyre,
Jean-Claude Guillou, Paul Laurent,
Pierre Ledos, Jacques Mariet, Robert
Mastinu, René-Jean Moro, Jean-
Charles Rolland, Loïc Salmon,
Edouard Sauvé.

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément
à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de
l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22
avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André
Maginot - Gr. 31

SIÈGE SOCIAL : Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur, escalier G.

ADRESSE POSTALE : A.N.C.G.V.M.

Hôtel national des Invalides

129, rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07.

Site : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Courriel : ancgvm@sfr.fr

Fax : 01 44 42 30 46

PERMANENCE : mardi, mercredi, jeudi 9h30-16h00

Tél. : 01 44 42 38 47

C.C.P. 1654-49 S Paris

Directeur de la publication :

François Castanier

Rédacteur en chef :

Loïc Salmon - 01 44 42 38 47

Courriel : bulletincgvm@sfr.fr

Publicité :

Jacqueline Combémoré - 01 44 42 38 47

Courriel : ancgvm@sfr.fr

Imprimerie BOUCHET Prim'Atlantic
79400 Saint-Maixent-l'École

Dépôt légal N°1215

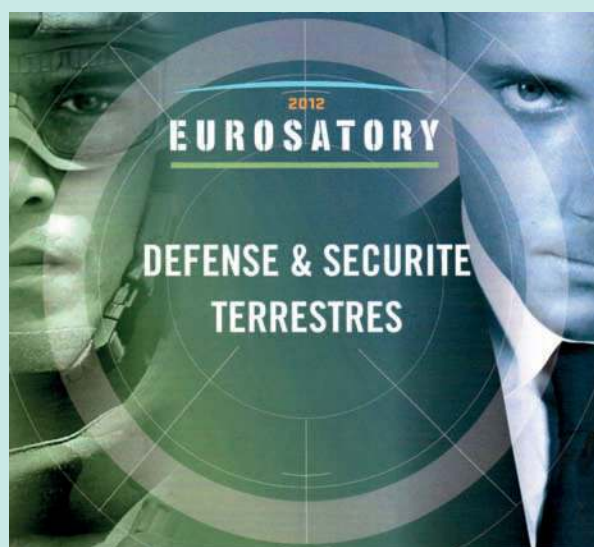
Commission paritaire N° 0316 A 06885

I.S.S.N. 1247-9918

SOMMAIRE

■ ÉDITORIAL	3
■ INFORMATIONS SERVICES	4
■ VILLES ET UNITÉS DÉCORÉES	6
■ DOSSIER	9

Armement, souveraineté et technologies



■ HISTOIRE	17
■ CULTURE	21
■ LA VIE DES SECTIONS	22
■ CARNET	31

Des informations complémentaires sur la Défense,
renouvelées périodiquement, sont disponibles sur le site :

www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Vous pouvez les retrouver toutes en cliquant sur «Actualités» ou «Archives».

Fermeture du siège du 27 juillet au 3 septembre 2012



ÉDITORIAL

Chers amis,

Nous avons tenu nos assises avec notre assemblée générale le samedi 19 mai 2012 chez les gendarmes au fort de Charenton dans la banlieue parisienne.

Cette année, nous étions sensiblement plus nombreux que l'an passé et c'est, bien entendu, un encouragement non négligeable, pour notre équipe du siège et pour votre président, à continuer à œuvrer pour le développement de notre association nationale. Une belle et émouvante cérémonie au monument aux morts de la Gendarmerie a conclu la matinée.

L'après-midi, avant d'aller raviver la flamme sous l'Arc de Triomphe, nous avons visité la magnifique exposition au musée de l'Armée « Algérie 1830-1962 ». Cette exposition, pour un grand nombre d'entre nous, est le film de notre génération. Nous avons été témoins et acteurs d'une période exaltante de notre jeunesse. Nous nous sommes battus pour conserver ce magnifique pays à la France. C'était notre mission de soldat. Sans nostalgie, je crois que nous avons rempli notre mission et accompli notre devoir avec panache, courage et abnégation. N'oublions pas nos camarades morts pour la France.

Au sein de notre association, l'une des plus prestigieuses du monde combattant et de l'institution militaire, nous continuons à servir pour pérenniser nos idéaux dont la France a tant besoin.

Bon été. Bonnes vacances et repos dans la sérénité.

*Amicalement et fidèlement,
le Président François CASTANIER*

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

**Assemblée générale nationale**

L'assemblée générale de l'Association nationale des croix de guerre et valeur militaire s'est tenue le samedi 19 mai 2012. Le président François Castanier laisse tout d'abord la parole au général Louis Beaudonnet, président de la section de Maisons-Alfort, qui nous accueille au Fort de Charenton.

A 9 h 30, le président déclare ouverte l'assemblée générale. Après avoir remercié le général Beaudonnet pour son accueil, il remercie les participants à l'assemblée, dont le nombre est sensiblement plus important que celui de l'an dernier. Le président invite tous les participants à avoir une pensée pour tous les absents et demande une minute de silence pour tous ceux qui nous ont quittés. Il présente tout d'abord le rapport moral de l'association avec les activités de l'année 2011 et les prévisions pour l'année 2012. Il rappelle le départ d'Alain Marais et qu'il faut envisager le recrutement d'un nouveau secrétaire général ainsi que le départ d'Edouard Sauvée d'ici la fin de l'année 2012 pour des raisons de santé. Puis il fait une présentation rapide de ses collaborateurs en rappelant leurs fonctions : Jacqueline Combémorrel, trésorière nationale, Loïc Salmon, rédacteur en chef de la revue, l'adjudant-chef Christian Bayol, chancelier, et l'adjudant-chef Nelly Gosselin, secrétaire à l'association depuis janvier 2012.

Le président rappelle ensuite qu'il est indispensable que l'association soit reconnue comme l'une des plus importantes du monde combattant. L'année 2012 s'inscrit donc dans la continuité de 2011 par sa participation aux cérémonies nationales, afin de consolider la reconnaissance de l'association au plus niveau. Le président annonce qu'il a participé, au sein du comité d'entente des grandes associations nationales, à l'élaboration du projet de loi fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France. Avec l'aide de la section du Finistère, il a

procédé au « rajeunissement » des statuts et du règlement intérieur de l'association. A ce propos, Christian Blondel signale que, dans l'article concernant le rôle des sections, le statut national prime sur celui des sections. Pour ce qui est du règlement intérieur, le délai de candidature au conseil d'administration est réduit à 30 jours au lieu de 90. Les statuts doivent être adressés aux ministères de l'Intérieur et de la Défense ainsi qu'à la préfecture de Paris pour le 30 juin 2012. Le président revient sur le projet de plaquette pour faire connaître la croix de Guerre, celle de la Valeur militaire et l'association. Pour ce qui concerne les brevets, diplômes, palmes et cartes d'adhérents, il annonce que tout va être repris au niveau du siège. La carte d'adhérent modèle « carte de crédit plastifiée » est adoptée par l'assemblée. Son coût sera d'un euro par adhérent. Elle sera émise par le siège. En dernier lieu, le président rappelle qu'il souhaite être invité plus souvent aux assemblées générales des sections. Le rapport moral est mis au vote et adopté à l'unanimité. Le président donne ensuite la parole à Jacqueline Combémorrel pour la présentation du rapport financier. Après quelques points dont la fusion du compte « villes décorées » avec celui du siège, le rappel d'un état simplifié à rendre dans les délais et le reversement au siège des coti-

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts du Fort de Charenton le 19 mai. De gauche à droite, le président national François Castanier et le général Louis Beaudonnet, président de la section de Maisons-Alfort.



(c) Loïc Salmon



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

sations par quelques sections en retard, elle fait une présentation détaillée du bilan financier de l'association nationale et des sections. Le bilan est satisfaisant. Ce dernier est mis au vote et adopté à l'unanimité. Le président invite ensuite Loïc Salmon à faire le point sur le site et la revue. Celui-ci présente l'évolution du site montrant ainsi les excellents résultats de fréquentation et la diversité des visiteurs du site. Quant à la revue, il annonce qu'un supplément de pages sera consenti pour les parutions de juin et septembre, afin d'épurer tous les comptes rendus d'assemblées générales des sections en souffrance. Il rappelle également que la revue vit grâce aux articles qui sont envoyés par les sections (villes et unités décorées, témoignages historiques ...) et qu'il compte sur la participation active de ces dernières pour alimenter ces diverses rubriques. L'assemblée passe ensuite au renouvellement des membres du conseil

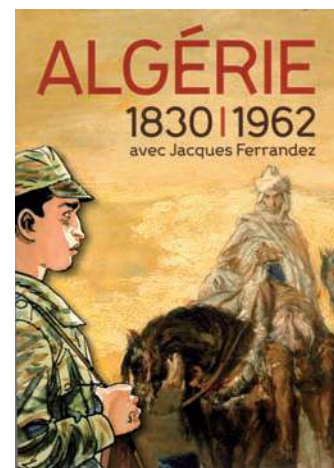
d'administration. Ainsi Yves Allanet, Jean-Pierre Baudin, Jean Baudrat, Christian Blondel, François Castanier, Paul Laurent, Pierre Ledos et Robert Mastinu, candidats sortants, sont tous reconduits à l'unanimité dans leurs fonctions. Le président lève la séance à 12 h00 et invite tous les participants à faire mouvement vers le monument aux morts de la Gendarmerie pour la cérémonie de dépôt d'une gerbe. L'assemblée se rend ensuite au mess où un apéritif est servi, suivi d'un repas pris dans une ambiance très conviviale. La fin de l'après-midi est ensuite consacrée à la visite de l'exposition sur l'Algérie qui se tient aux Invalides à Paris jusqu'à fin juillet 2012. La journée se termine par la cérémonie solennelle du ravivage de la Flamme au tombeau du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe.

François, Castanier, *président*

ALGÉRIE 1830-1962

Exposition jusqu'au 29 juillet

Le musée de l'Armée, situé aux Invalides à Paris, organise une exposition sur la présence française en Algérie pendant 132 ans. L'exposition rassemble 270 œuvres et objets : uniformes, armes, peintures, documents, affiches, photos, films (actualité, fiction et séries télévisées) et coupures de presse. Elle retrace, en français, arabe et anglais, la chronologie des événements, présente les protagonistes et explique les causes et les effets. Ses organisateurs, en accord avec les historiens spécialisés sur cette période, se sont attachés à l'objectivité, refusant tout parti pris ou polémique. Selon le général de division (2 S) Christian Baptiste, directeur du musée de l'Armée, « *il est aussi impératif de s'imposer modestie, rigueur et honnêteté, ce qui n'exclut pas, bien au contraire, d'être sensible aux souffrances endurées, quelles qu'en soient les victimes* ». La guerre d'indépendance a été particulièrement violente : 15.000 tués au combat parmi les troupes françaises et 150.000 du côté adverse. Rien n'est passé sous silence : ni les tortures de part et d'autre, ni l'OAS, ni le putsch des généraux. Par ailleurs, l'exposition inclut des planches de la bande dessinée « Carnets d'Orient » (10 albums publiés entre 1987 et 2009) de Jacques Ferrandez. Ce dernier, né en Algérie, s'est inspiré des peintres orientalistes du XIX^{ème} siècle et des coupures de presse d'époque. Enfin, la guerre d'Indochine a eu des conséquences sur celle d'Algérie : les chefs de l'indépendance s'y sont formés et les officiers français en ont tiré des enseignements, notamment sur l'importance de la guerre psychologique. Une exposition sur l'Indochine est prévue au musée de l'Armée en 2013.



Loïc Salmon

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



LE BATAILLON FRANÇAIS DE CORÉE

La vie du Bataillon français de Corée a été courte mais glorieuse. Devenu l'une des unités les plus décorées de la guerre de Corée (1950-1953), il a été célébré partout outre-Atlantique, mais est resté méconnu en France. En novembre 1953, il a été directement engagé en Indochine, avec le Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient.

La Corée forme un appendice, long d'environ 700 Km et large d'environ 200 km. Occupée par l'armée nipponne depuis 1910, la Corée fut libérée en 1945 : au Nord jusqu'au 38ème parallèle par l'inattendue et tardive entrée en guerre de l'URSS contre le Japon et, au Sud, par les forces américaines sous les ordres du général Mac Arthur.

La Corée du Nord, placée sous l'orbite soviétique pendant la guerre froide (1947-1991), est encore aujourd'hui une République démocratique populaire. Celle du Sud a choisi un régime démocratique parlementaire, dès son indépendance, et s'est ancrée dans le camp occidental.

Le 25 Juin 1950, le monde a appris avec surprise et indignation l'invasion de la Corée du Sud par sept divisions

d'infanterie communistes du Nord appuyées par 150 chars. La Corée du Sud n'ayant que quatre petites divisions, sa débandade est complète et sa capitale, Séoul, est prise (*). Elle demande alors l'aide de la toute jeune ONU. Trois divisions américaines d'infanterie (la 24ème, la 9ème et la 2ème Indianhead), placées sous l'égide des Nations unies, débarquent sur le sol coréen.

La guerre, qui vient de commencer au « Pays du matin calme », va impliquer 21 Etats, dont la France. Celle-ci se relève lentement de la seconde guerre mondiale. Son budget militaire est fortement mis à contribution par la participation aux forces de l'OTAN en Allemagne et par le Corps expéditionnaire en Indochine. Le général Blanc, chef d'état-major de l'armée de Terre, et le

général Magrin-Verneret, dit Monclar, héros de Narvik et inspecteur de la Légion étrangère, sont partisans d'un engagement, effectif et non symbolique, dans ce conflit. Comme il n'est pas question de prélever des effectifs sur les unités d'Indochine, le projet de constituer un bataillon de volontaires, d'environ 1.000 hommes et inspiré du bataillon américain d'infanterie, est adopté. Le général Monclar se propose d'en prendre le commandement. Mais, le secrétaire d'Etat aux Forces armées, Max Lejeune, lui réplique : « Un bataillon, même américain, est aux ordres d'un lieutenant-colonel et vous êtes général ! » Monclar lui répond du tac au tac : « Alors, je serai lieutenant-colonel et je serai fier de participer à la première armée des Nations unies ! » Le 24 août 1950,



Germain Denys, né le 22 Août 1930 à Rouvroy (Pas-de-Calais), est titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle de mineur. Il travaille pendant cinq ans dans les mines de charbon du Nord, avant de s'engager dans l'armée de Terre en 1949. Il est affecté au Bataillon français de Corée (1952-1953), au Corps expéditionnaire en Indochine (1953-1954) puis en Afrique du Nord (1955-1958 et 1962). Il est chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de plusieurs décorations, dont la Médaille militaire, la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs et de la médaille des Blessés (deux blessures de guerre en Corée et en Algérie). Il est président de l'Association nationale des anciens des forces de l'ONU (Régiment de Corée et Bataillon français de Corée) pour la Région Aquitaine/Midi-Pyrénées. En 2010, à l'occasion du 60ème anniversaire du conflit, il a été officiellement invité par le président de la République de Corée du Sud, Lee Myung-bak, avec 2.400 anciens combattants.



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

LE BATAILLON FRANÇAIS DE CORÉE

le Bataillon français de l'ONU est né et commandé par le lieutenant-colonel Monclar. Il est unique en son genre, car il n'est pas soudé par une histoire, ni par des traditions et aucun nom de victoire n'est brodé sur son drapeau. Les hommes qui le composent ne sont les héritiers de personne. Le 26 octobre 1950, le Bataillon français embarque à Marseille à bord de l'Athos II et débarque au port coréen de Pusan. Là, il est affecté au 23ème Régiment d'infanterie de la fameuse 2ème Division américaine « Indianhead », dont la particularité est d'avoir été formée en 1917 en France, très exactement à Bourmont (Haute-Marne).

Au XXème siècle, rares sont les soldats français à avoir combattu à quelque 20.000 km de la métropole. Plus rares encore sont ceux à avoir connu la guerre dans des conditions aussi terribles, par un froid intense de moins 25° C en hiver et parfois



même moins 40° C lorsqu'il est accompagné de rafales de neige...

En trois ans de présence en Corée (1950-1953), le Bataillon français participe à toutes les grandes batailles: Twin Tunnels, Chipyong-ni, la cote 1037, Crève-cœur, le T Bone, Arrow-Head, Kumhwa et Wonju. Au cours de cette dernière, une section de 25 volontaires, commandés par le lieutenant Lebeurrier, s'élance à l'assaut d'un piton enneigé, baïonnette au canon, et bouscule une compagnie communiste qui bat en retraite. L'ex-

ploit est retentissant... car il s'est déroulé sous les yeux des correspondants de guerre américains, époustoufflés !

En octobre 1953, le Bataillon français quitte les forces de l'ONU. Il a reçu deux citations présidentielles sud-coréennes, trois citations présidentielles américaines et a été cité cinq fois à l'ordre de l'armée française. C'est l'unité la plus décorée des forces des Nations unies. En tout, quelque 3.400 hommes, volontaires français et assimilés, ont combattu en son sein. Il a quand même payé un lourd tribut dans le conflit coréen avec 288 morts, dont 19 Sud-Coréens de la 2ème compagnie ROK, 836 blessés et disparus, soit 1.124 hommes hors de combat.

**Daniel Gyre, président
de la section
de Cestas et Graves**

(*) avec l'aide de troupes du nouveau régime communiste chinois (1949) et de l'aviation soviétique.

Le 14 janvier 2012, le ministre de la Défense de l'époque, Gérard Longuet, s'est rendu à Toulon visiter le bâtiment de projection et de commandement Dixmude, qui vient d'entrer en service. A cette occasion, il a remis la croix de la Valeur militaire à l'Ecole du personnel paramédical des armées pour sa participation aux opérations Harmattan (Libye), Pamir (Afghanistan) et Licorne (Côte d'Ivoire), où des infirmiers, formés dans cette école, ont été projetés.



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



ERQUINGHEM-LE-SEC (Nord)

UNE COMMUNE RAVAGÉE PAR LA GUERRE DE 1914-1918

Erquinghem-le-Sec est un village du pays des Weppes à vocation agricole, situé à une dizaine de km à l'ouest de Lille. Son nom apparaît aux environs de l'an mille. Au recensement de 1906, 220 habitants résidaient dans la commune, qui allait être totalement dévastée durant la première guerre mondiale.

Le 2 août 1914, la mobilisation générale est décrétée. Les Allemands déclarent la guerre le 3 août et envahissent immédiatement la Belgique. Le 13 octobre, ils entrent dans Lille. Deux jours plus tard, ils occupent un certain nombre de villages bordant le front, dont Erquinghem-le-Sec. Une partie des habitants du village s'est déjà réfugiée dans des villes plus éloignées, certains allant même jusqu'à Rouen et Paris. Fin 1914, commence la destruction du village qui subit les

bombardements de l'artillerie anglaise ainsi que les multiples attaques et contre-attaques, le tout transformant peu à peu le village en un champ de ruines.

Cependant début 1916, les quelques habitants qui n'avaient pas voulu quitter leur village sont évacués « manu militari » en zone occupée vers Haubourdin et Santes, villes satellites de Lille. La paix revenue, seulement 62 rescapés reviennent au village. En 1921, la commune ne compte que

50 % de sa population d'avant 1914. Le martyr d'Erquinghem-le-Sec méritait bien un hommage de la nation, hommage rendu par une citation à l'ordre de l'armée parue au Journal officiel du 19 septembre 1920. Cette citation comporte l'attribution de la croix de Guerre 1914-1918 avec palme.

Le 13 janvier 2012, dans la salle des fêtes, le colonel Jacques Mariet, président de la section Lille-Flandres de l'ANCGVM, a rappelé le sens et la valeur de ces croix de Guerre et a remis au maire Eric Pauron le document portant la citation de la commune d'Erquinghem-le-Sec en concluant : « C'est à toute la population qu'en revient l'honneur ». De son côté, le maire a souligné la reconnaissance des habitants de la commune envers la génération qui s'est sacrifiée par devoir.

Jacques Mariet, président de la section de Lille-Flandres



Le maire d'Erquinghem-le-Sec, Eric Pauron, montre aux participants la citation que le colonel Mariet (à droite) vient de lui remettre.



ARMEMENT

Souveraineté et technologies



© Loïc Salmon

Canon Caesar exposé dans la cour d'honneur des Invalides à Paris.

L'armement terrestre.....p. 10

La DGA.....p. 11

Matériaux composites.....p. 13

Marché mondialp. 15

Exportations 2010p. 16

Dossier réalisé
par Loïc Salmon
Rédacteur en chef

Une soixantaine de pays se sont dotés d'une industrie de défense. La France est le quatrième exportateur mondial derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie. Son industrie de défense garantit sa souveraineté avec la maîtrise des technologies clés, assure des emplois hautement qualifiés et non délocalisables, maintient son savoir-faire au niveau mondial et contribue à l'équilibre de son commerce extérieur. Le chiffre d'affaires de l'industrie de l'armement en général en France a atteint 15 Md€ en 2010, dont 5,12 Md€ à l'export. Le salon de l'armement terrestre Eurosatory 2012, premier du genre dans le monde, s'est déroulé dans la région parisienne du 11 au 15 juin, à l'initiative du Groupement des industries de défense et de sécurité, terrestres et aéroterrestres (GICAT) qui rassemble 220 entreprises. Capable de fidéliser plus de 70% de ses exposants, dont plus de la moitié est étrangère, il a ouvert ses portes à 54 pays et 34 pavillons et a accueilli environ 1.400 exposants et 55.000 visiteurs.

Organisé par le COGES (Commissariat général des expositions et salons du GICAT), Eurosatory 2012 a présenté des équipements et des services pour la défense (60 %) et la sécurité (40 %). Environ 40 % des exposants font les deux.

La sécurité est du ressort de la police, de la gendarmerie, de la sécurité civile et des pompiers. Elle concerne les actions publiques ou privées pour prévenir et/ou agir contre la malveillance collective ou d'origine terroriste, les catastrophes industrielles ou naturelles et les accidents mettant en danger les populations.

Quant à la défense, chaque nouvelle opération militaire, impossible à prévoir, est conduite avec les matériels de la précédente. En conséquence, les armées recherchent les armements les plus polyvalents et adaptables, afin de disposer de capacités de renseignement et de projection stratégique et tactique... que les industriels tentent d'anticiper ! Le ministère de la Défense a commencé la mise à jour du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008.

Toutefois, le GICAT pose deux questions.

D'abord, la France veut-elle continuer à disposer des capacités pour entrer la première sur un théâtre d'opérations, comme pour la Libye et la Côte d'Ivoire en 2011 ?

Ensuite, a-t-elle la volonté de rester nation cadre dans une intervention, en se dotant des moyens de renseignement nécessaires et en alignant 50 % des forces sur le terrain ?



L'ARMEMENT TERRESTRE

De la défense à la sécurité

Le chiffre d'affaires de l'armement terrestre s'est monté à 5,69 Md€ en 2010 (+ 7 % en un an), en croissance régulière depuis 2005. Sa part à l'export a été de 2,3 Md€. Ce secteur génère 20.000 emplois directs et 20.000 indirects répartis entre l'Ile-de-France, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Sud-Ouest et le Centre. Le passage progressif de la défense à la sécurité s'affirme, en termes de technologies et d'emplois.

Le général (2 S) Patrick Colas des Francs, directeur du COGES (structure organisatrice d'Eurosatory), a présenté les caractéristiques de l'armement terrestre à l'Association des journalistes de défense le 15 février à Paris. Selon une étude du GICAT et du missilier MBDA, s'il achète des matériels en France, l'Etat récupère des recettes (impôts, TVA et taxe intérieure sur les produits pétroliers), équivalentes à ce qu'il dépense. La France n'a plus les moyens de développer seule un grand programme comme le char Leclerc. Une industrie de défense européenne implique l'expression d'un besoin, le management des programmes et la production industrielle. Toutefois, « seuls les programmes définis par l'OCCAR (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement) marchent », estime le général Colas des Francs, impressionné par la qualité de l'innovation des 4.000 petites et moyennes entreprises (PME) françaises. Les domaines d'innovation portent surtout sur la protection et le renseignement (drones et moyens d'observation). Selon le classement d'Eurosatory, la France arrive en deuxième position derrière les Etats-Unis, mais devant l'Allemagne, Israël, la Grande-Bretagne et la Turquie. La recherche et le développement (R&D) de haut niveau restent encore largement occidentaux. Mais, les

pays émergents (Turquie, Chine et Inde) sont en train d'acquérir des technologies de pointe par le biais des compensations (« offsets »). Celles-ci, indispensables pour obtenir un contrat, consistent en un transfert de technologie et des commandes aux sous-traitants locaux. Cela se traduit par des pertes de chiffre d'affaires et de savoir-faire pour une entreprise occidentale, surtout une PME, qui voit, en six mois, se créer un bureau d'études local capable de rattraper vingt ans de R&D. Trois ans plus tard, un nouveau concurrent arrive sur le marché ! Par ailleurs, les retraits des troupes occidentales d'Irak et bientôt d'Afghanistan entraînent un transfert des missions remplies par des armées conventionnelles à des forces de sécurité. « Mais, la menace ne change pas, indique le général, on assiste donc à l'équipement des forces de sécurité avec des moyens militaires ». Les pays latins (Italie, France et Espagne) font la différence entre forces de défense et forces de sécurité, mais pas les pays anglo-saxons et arabes (Egypte, Tunisie, Libye et Syrie), qui envoient l'armée de Terre contre les manifestants. Il s'ensuit un fort besoin d'armes non létales pour maîtriser les foules. Par ailleurs, des sociétés privées (Technip, Total, le Club Med) disposent de crédits importants pour assurer la protection de leurs personnels par des entreprises privées de sécurité, de même que les organisateurs d'événements rassemblant des foules. « Ce marché va exploser dans les années à venir », estime le général Colas des Francs. Cette évolution vers la sécurité va se traduire par une baisse des coûts en raison des besoins en grand nombre et avec des matériels moins sophistiqués. Enfin, Eurosatory et le salon de la sécurité Milipol, qui se tient aussi à Paris, travaillent ensemble pour éviter de se faire concurrence.



LA DGA

Equiper les forces et préparer l'avenir

Premier investisseur de l'Etat, la Direction générale de l'armement (DGA) est responsable des conception, acquisition et évaluation, tout au long de leur vie, des systèmes d'armes des forces armées. Premier acteur de la recherche de défense en Europe, elle imagine les futurs possibles, anticipe menaces et risques et prépare les capacités technologiques et industrielles dans un cadre européen.

La synergie entre les armées, la DGA et l'industrie constitue une dynamique capacitaire au service de l'outil militaire. Les enseignements capacitaires tirés des opérations « Pamir » en Afghanistan, « Harmattan » en Libye et « Licorne » en Côte d'Ivoire ont fait l'objet d'une table ronde le 22 novembre 2011 à l'Ecole militaire de Paris.

Harmattan n'a entraîné aucune perte pour la coalition ni de dommages collatéraux, déclare le **délégué général pour l'armement** Laurent Collet-Billon. «*La première frappe sur la Libye a été exceptionnelle dans la précision*». Une bibliothèque de guerre électronique a été constituée. Les programmes futurs de la DGA porteront notamment sur la suppression des défenses antiaériennes adverses et sur les drones de surveillance et de combat.

Pendant Harmattan, les mécaniciens ont été intégrés en appui des forces, car les systèmes embarqués sur les

avions sont complexes, indique le **président-directeur général de Dassault** Charles Edelstenne, «*nos agents ont détecté très vite les pannes*». Lors des retours d'expériences de Libye et d'Afghanistan, peu de modifications ont été demandées sur les avions Rafale et Mirage déployés, car ils ont été adaptés en permanence aux besoins. Sur 300 Rafale destinés à l'armée de l'Air, 100 ont déjà été livrés et vont rester 30 ans en service. Il faudra donc faire évoluer l'avion avec les dernières technologies.

En Libye, les systèmes optroniques de reconnaissance ont bien fonctionné, estime le **président-directeur général de Thales** Luc Vigneron. Des techniciens ont embarqué sur le porte-avions *Charles-De-Gaulle* pour traiter les pods Reco NG des Rafale. L'armée de Terre ayant un besoin urgent d'une reconnaissance plus fine du terrain et de l'environnement hostile pour ses hélicoptères, le concept opérationnel des matériels va évoluer. Quelques mois sont nécessaires pour réagir à une demande nouvelle et urgente, «*mais il faut éviter de faire évoluer, morceau par morceau, les composantes d'un système*», afin de maintenir la fiabilité de son architecture.

Les missiles air/air Mica (français) et de croisière air Scalp (franco-britanniques) en Libye et anti-char Hot (franco-allemands) en Côte d'Ivoire et Libye ont contribué à emporter la décision, grâce à la per-



(c) Loïc Salmon

De gauche à droite : Antoine Bouvier, p-dg de MBDA ; le délégué général de l'armement Laurent Collet-Billon ; Alain Ruello, animateur ; le général (Air) Jean-Robert Morizot ; Charles Edelstenne, p-dg de Dassault ; Luc Vigneron, p-dg de Thales.

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



formance globale de l'arme et de la plate-forme de lancement, note le **président-directeur général de MBDA** Antoine Bouvier, qui souligne la différence entre le temps du système stratégique et celui de l'industriel. Alors que le Scalp a déjà quinze ans et la version la plus récente du Hot dix, l'industriel doit faire converger les besoins capacitaires et les contraintes individuelles et budgétaires des armées. La France et la Grande-Bretagne ont établi un plan stratégique de 10 ans pour les missiles. Selon Antoine Bouvier, la Grande-Bretagne a constaté que l'achat d'armements « sur étagères » ne correspond pas toujours à ce qui est escompté et ne peut garantir la souveraineté d'un Etat sur la durée.

L'UTILISATEUR

Le général de corps aérien Jean-Robert Morizot, **sous-chef d'état-major plan/programmes de l'Etat-major des armées**, rappelle que les hélicoptères Tigre et les canons Caesar ont été déployés en Afghanistan dès leurs livraisons et que les forces étaient bien préparées pour la Libye. « *Cette crédibilité a permis de jouer un rôle majeur au sein des opérations* ». Dans le cadre d'Harmattan, des réseaux complexes de communication ont été développés pour la coordination en temps réel des centres de commandement à terre, en mer et dans les airs. Ainsi, les hélicoptères de l'armée de Terre ont été commandés à partir d'un PC volant. Harmattan a démontré la complémentarité des bases aériennes terrestres (France, Italie et Grèce) et du porte-avions. Toutefois, il a fallu recourir aux avions ravitailleurs américains. De plus, « *la synergie logistique a été un souci permanent* ». En outre, divers problèmes se sont posés : l'interopérabilité ; l'accélération de la boucle décisionnelle pour les transmissions entre les avions de chasse, les avions embarqués de guet aérien Hawkeye et les avions de reconnaissance de théâtre AWACS ; la performance de la reconnaissance tactique avec des



(c) Loïc Salmon

Pod Reco NG : nacelle de reconnaissance optronique de nouvelle génération qui équipe les Rafale F3 depuis 2010.

drones intermédiaires et des renseignements images et électromagnétiques. La délivrance à temps d'un effort maîtrisé sur le terrain nécessite précision et réduction des dommages collatéraux. Ainsi, 50 % des cibles n'ont pas été engagées, faute d'identification et en raison du délai de transmission de l'ordre d'engagement. Les munitions ont été adaptées pour réduire les effets collatéraux, car l'adversaire se réfugiait dans les foules. L'appui feu des frégates en mer a protégé l'approche des hélicoptères jusqu'à leurs objectifs. Mais, les équipages des bâtiments sont restés parfois 14 heures aux postes de combat, car les spécialistes ont été très sollicités. En conséquence, l'Etat-major des armées réfléchit à la capacité à fonctionner en mode dégradé et sur les points de fragilité constatés, en vue de pouvoir durer longtemps sur zone.

La DGA en chiffres

La DGA emploie 12.000 personnes dans une vingtaine d'implantations en France. Elle dispose de bureaux de représentation dans une vingtaine de pays, y compris auprès de l'OTAN et de l'Union européenne. En 2010, elle a passé à l'industrie des commandes d'un montant de 9,114 Md€ et lui a notifié des contrats de recherche totalisant 635 M€, dont plus de 17 % en coopération européenne. La même année, elle a réalisé des prises de commandes à l'exportation se montant à 4,271 Md€. Enfin, elle met en œuvre 80 programmes d'armement.



MATÉRIAUX COMPOSITES

Plus présents dans le domaine militaire

Les matériaux composites comptent au moins deux matériaux non métalliques, collés et qui ne se mélangent pas. Ils font partie de la vie quotidienne: bâtiments et travaux publics, filière bois, fibres, automobile, aéronautique et même le corps humain ! Grâce à leurs particularités, ils entrent de plus en plus dans la fabrication de matériels militaires.

Les ingénieurs experts Pascal Thévent (EADS), et Sylvain Gransart (Direction générale pour l'armement) ont présenté les matériaux composites et leurs applications militaires au cours d'une conférence organisée, le 20 septembre 2011 à Paris, par l'Association nationale des auditeurs jeunes de l'Institut des hautes études de défense nationale.

Légers, insensibles à la corrosion, résistants à la « fatigue », les matériaux composites sont fabriqués par moulage, simultanément avec la pièce et selon des formes complexes. En revanche et en fonction de leurs applications industrielles, ils vieillissent plus ou moins vite, sont sensibles aux petits chocs et aux trous (assemblages boulonnés/rivetés) et coûtent plus cher à fabriquer que des pièces métalliques.

APPLICATIONS MILITAIRES

Les matériaux composites trouvent des applications dans la plupart des équipements militaires. Peu denses, ils conduisent moins la chaleur, ont une dilatation

contrôlable ou nulle et sont durcis pour mieux résister aux incendies. Leur usinage provoque moins de pertes de matière que celui d'une pièce métallique, dont 90 % du lingot de base est constitué de copeaux à jeter ! Leur maintenance est réduite et leur esthétique améliorée. Leur facilité de montage diminue le coût de main d'œuvre. Leur légèreté permet d'économiser du carburant et d'ajouter équipements, protections, armements et moyens de communications. Leur amagnétisme protège contre les mines. En outre, les radômes (capots de protection des radars, sonars et têtes de missiles) ainsi fabriqués laissent passer les ondes radar et acoustiques et vieillissent bien dans l'eau : ils sont restés intacts sur des sous-marins depuis trente ans. L'insertion de pièces métalliques permet une transparence à certaines fréquences radar et pas à d'autres : l'onde contourne l'objet et se reconstitue ensuite. Dans l'aéronautique, un filet métallique protège les parties en matériaux composites contre la foudre. Le combattant porte un casque en fibre de kevlar, résistant mieux aux impacts. Enfin, si les matériaux composites « thermodurcis » sont irrécupérables, les « thermoplastiques » peuvent être fondus et recyclés.

La proportion d'emploi des matériaux composites varie selon les domaines.

Les hélices en matériaux composites de l'avion de transport tactique A400M sont plus silencieuses et permettent des décollages et ascensions plus rapides.



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



Aéronautique : l'avion de chasse américain furtif (à faible signature radar) F22 Raptor est composé notamment de 39 % de titane (plus léger que l'acier), 16 % d'aluminium, 6 % d'acier... et de 25 % de composites ! Ses ailes contiennent 35 % de composites et son fuselage 11 %. La masse totale du Mirage 2000 français est constituée de 7 % de composites, surtout à base de carbone et d'époxy, dans l'empennage, les ailes et les divers panneaux. Les composites, présents dans 75 % de la surface externe (ailes et empennage) du Rafale, constituent 30 % de sa masse totale et l'allègent directement de 300 kg par rapport aux métaux, puis, après reconfiguration, d'au moins une tonne.

La partie composite de l'avion de transport tactique A 400 M atteint 27 % de sa masse totale et, à titre de comparaison, celle de l'avion civil Airbus A380 22% et celle du Boeing 787 « économique » Dreamliner...50 % ! Enfin, les composites sont utilisés dans la fabrication des pales des hélicoptères américains de combat Comanche, Bell D-292 et Sikorsky S-75, du franco-allemand Tigre et de l'européen NH90.

Naval : les superstructures (logement de divers radars et antennes) de la frégate furtive française de type *La Fayette* (125 m de long) sont des pièces de 80 t utilisant du balsa, résistant bien au feu, et des peaux verre/résine. Moins lourdes qu'en alliage d'aluminium, elles allègent le bâtiment, dont le centre de gravité baisse et donne une meilleure stabilité. La coque des corvettes suédoises de type *Visby* (73 m) est entièrement composite (mousse PVC, fibres de carbone et résine vinyle),

comme celles des chasseurs de mines russes SNSZ (1.000 t), des catamarans antimines norvégiens de type *Orksoy* (55 m) et *Skjold* (47 m), des garde-côtes rapides norvégiens (47 m), des chasseurs de mines français (51,5 m, verre/résine) et des vedettes de la gendarmerie maritime. Les dragueurs-chasseurs de mines océaniques américains de type *Avenger* (68,37 m) ont une coque en bois recouverte de plastique et des superstructures en verre/résine.

Enfin, les ponts extérieurs, carénages et radômes des sous-marins nucléaires français lanceurs d'engins (138 m) et d'attaque (73,60 m) sont en matériaux composites.

Terrestre : les véhicules tactiques américains sont « tout composite », de même que les abris tactiques britanniques, français et américains. D'une façon générale, le génie utilise des pistes aéronautiques « projetables » et des ponts mobiles en composites, moins lourds que l'acier.

Divers : les conteneurs de missiles sont déjà fabriqués en composites. Dans 10-20 ans, indique Sylvain Gransart, le fuselage du missile supersonique Perseus de MBDA le sera aussi pour des raisons de poids et de chaleur. En effet, un missile en vol subit, à cause de sa vitesse, des contraintes aérodynamiques (vibrations) et thermiques (température de 1.800 °C).

Enfin, les satellites nécessitent beaucoup de matériaux composites, car ils sont soumis à des cycles thermiques sévères et à l'érosion par micrométéorites et débris de toutes sortes en orbite dans l'espace.

Pour des raisons de poids et de discrétion radar, beaucoup de matériaux composites entreront dans la structure du futur drone de combat Neuron, construit en coopération par la France, l'Italie, la Suède, l'Espagne, la Grèce et la Suisse.



(c)Loïc Salmon



MARCHÉ MONDIAL

Les atouts de la France

Sur un marché mondial de l'armement estimé à 300 Md€, la part ouverte à la concurrence internationale est inférieure à 70 Md€. La moyenne des contrats avoisine 200 M€, car les grands, supérieurs à 1 Md€, sont rares. En France, toute vente d'armes à l'étranger est soumise à l'approbation de la Commission interministérielle des exportations des matériels de guerre (CIEMG). Au sein du ministère de la Défense, la DGA traite 500 dossiers par mois.

Yves Blanc, directeur du développement international de la DGA a présenté la stratégie française à l'exportation lors d'une conférence organisée, le 10 janvier à Paris, par l'Association des auditeurs jeunes de l'Institut des hautes études de défense nationale. « *Le monde d'aujourd'hui est dangereux* », souligne-t-il. L'Iran inquiète ses voisins, dont la Libye et l'Irak qui réarment. La Chine, dont le budget de défense est en hausse continue, multiplie les incidents en mer de Chine à l'encontre des pays d'Asie du Sud-Est. L'Inde a une frontière avec le Pakistan et une autre avec la Chine, dont les sous-marins patrouillent en océan Indien pour protéger ses approvisionnements. La Russie investit 440 Md€ dans la modernisation de ses forces armées. Le Brésil veut protéger ses ressources en Atlantique Sud et en Amazonie et souhaite un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Les autres pays émergents, dont la Turquie et la Malaisie, ont les moyens de leurs ambitions. Mais la difficulté de la mise en œuvre d'armements sophistiqués nécessite d'entretenir une relation durable avec le fournisseur. La France vend la pérennité de cette relation par un soutien politique et l'autorité technique de la DGA. En outre, la motivation des pays clients est examinée. La DGA apporte

aux industriels français une assistance stratégique et diplomatique. Propriétaire de toutes ses technologies, la France décide seule des transferts de technologie souvent demandés. Mais, elle les vend cher, afin de financer ses recherches et développements nationaux. La défense de demain portera sur les satellites d'observation, les senseurs de surveillance de frontière, la patrouille maritime, les drones et la défense anti-missiles balistiques. Yves Blanc reste optimiste, malgré l'absence de vente du Rafale à l'étranger. D'abord, la France dispose de matériels de hauts niveaux technologiques : sous-marins, bâtiments de surface, avions de transport tactique A400 M et MRTT (multi-rôles de ravitaillement en vol et de transport), canon Caesar, véhicules blindés, missiles et satellites. Ensuite, les clients étrangers potentiels se sont enrichis plus vite que l'Europe. Pour les pays du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine, la France apparaît stable dans sa diplomatie et sa détermination. Pour la Russie qui lui a acheté deux bâtiments de projection et de commandement en juin 2011, « *la France apparaît comme un partenaire idéal* ». Enfin, la France parvient à vendre des matériels qui ne sont pas en service dans ses forces armées : le sous-marin de type Scorpène, la frégate Gowind et les missiles à rampe de lancement vertical.

La Direction du développement international (DDI) compte 180 personnes chargées du soutien à l'exportation d'armement. Elle assure la surveillance du marché en général, analyse les marchés sectoriels, prépare les décisions de la CIEMG et apporte la garantie de l'Etat français aux contrats d'Etat à Etat. Elle travaille avec les 170 ambassades de France à l'étranger, dont 90 ont un attaché de Défense. Parmi ces dernières, 17 disposent d'un attaché d'armement de la DDI. A l'été 2012, celle-ci a fermé ses représentations en Grèce, Egypte et Afrique du Sud et en a ouvert en Libye, en Irak, à Oman et au Qatar.



EXPORTATIONS 2010

Baisse des commandes

Les prises de commandes (contrats signés et premiers acomptes versés) d'entreprises françaises d'armement ont atteint 5,12 Md€ à l'export en 2010 contre 8,16 Md€ l'année précédente, baisse consécutive à la mauvaise conjoncture économique. Toutefois, la France conserve sa quatrième place d'exportatrice mondiale dans ce secteur, qui emploie 165.000 personnes chez elle. Le marché à l'exportation représente 32 % des activités des entreprises basées en France.

Le 12^{ème} rapport du gouvernement au Parlement sur les exportations d'armement a été présenté à la presse le 26 octobre 2011 par le général de division Philippe Pontiers (ministère de la Défense) et Bernard Valero (ministère des Affaires étrangères et européennes). En 2010, les principaux clients de la France sont l'Arabie saoudite, le Brésil, l'Inde et la Malaisie. La même année, la France a adopté la directive européenne 2009 dans son droit national « pour une meilleure cohérence dans les échanges intra-européens ». Par ailleurs, toutes les exportations d'armement et de technologies militaires vers la Syrie, le Yémen, Barheïn, la Grèce et la Chine

sont gelées, conformément aux critères européens communs (voir ci-dessous). D'une façon générale, la France applique les principes suivants : contrôle et transparence dans le respect des accords internationaux et embargos décidés par les organisations internationales ; modernisation du système de contrats avec intégration des directives européennes ; appréciation d'opportunité à donner à un agrément ; maîtrise des armements en matière de prolifération nucléaire, bactériologique et chimique.

Depuis cinq ans (2006-2010), la répartition géographique des prises de commandes à l'exportation est restée stable : Moyen-Orient, 27 % ; Amérique latine, 25 % ; Asie, 18 % ; Europe, 17 %. Sur la même période, le marché mondial est estimé à 63,7 Md€ et partagé entre les Etats-Unis (53,7 %), la Grande-Bretagne (12,5 %), la Russie (8,2 %), la France (6 %), Israël (5,3 %), l'Italie (2,1 %), l'Allemagne (2 %), la Suède (1,9 %), l'Espagne (1,4 %), les autres pays européens (3,2 %), la Chine (0,9%) et le reste du monde (3,6 %). Enfin, le traité sur le commerce international des armes, en cours de négociations à l'ONU, doit être présenté en 2012.

Huit critères européens communs

A l'initiative de la France, le Conseil de l'Union européenne a adopté le 8 décembre 2008 une position commune sur le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires, selon huit critères. *Un* : respect des engagements internationaux des Etats. *Deux* : respect des droits de l'Homme dans le pays de destination finale. *Trois* : examen de la situation intérieure dans le pays de destination finale (existence de tensions ou de conflits

armés). *Quatre* : préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales. *Cinq* : sécurité nationale des Etats membres et de leurs amis et alliés. *Six* : comportement du pays acheteur à l'égard de la communauté internationale et, notamment, son attitude envers le terrorisme, la nature de ses alliances et le respect du droit international. *Sept* : existence d'un risque de détournement de la technologie ou des équipements militaires à l'intérieur du

pays acheteur ou de réexportation de ceux-ci dans des conditions non souhaitées. *Huit* : compatibilité des exportations des technologies ou d'équipements militaires avec la capacité technique et économique du pays destinataire, compte tenu du fait qu'il est souhaitable que les Etats répondent à leurs besoins légitimes de sécurité et de défense en consacrant un minimum de ressources humaines et économiques aux armements.



La Gendarmerie pendant la guerre d'Algérie

L'histoire de la Gendarmerie durant la guerre d'Algérie va être essentiellement celle des relations entre la Gendarmerie et les populations civiles d'Algérie, pro ou anti-indépendantistes d'une part, et l'histoire des relations entre la Gendarmerie et les forces armées de la République d'autre part.

Durant la guerre d'Algérie, on distingue trois périodes fondamentales. La première, durant laquelle l'objectif premier des forces de l'ordre de toutes catégories, est de maintenir le statu quo. Durant la deuxième (1958-1959/1960) qui coïncide avec l'arrivée au pouvoir du général De Gaulle, la Gendarmerie doit s'impliquer, malgré elle, dans une guerre totale contre le FLN. Enfin, la troisième (1959/1960-1962) correspond au changement de discours du président de la République.

Ses intentions, de plus en plus transparentes sur l'autodétermination puis l'indépendance de l'Algérie, vont en effet engendrer une violente réaction de la part des Algériens attachés à la France. Durant cette dernière période, la Gendarmerie va surtout avoir pour tâche de « contrer » les anti-indépendantistes civils et militaires, aussi bien sur le territoire algérien qu'en métropole.

Une bonne entente

Lors de l'insurrection de la Toussaint 1954, la Gendarmerie compte 4.000 hommes, dont 1.200 dans la Gendarmerie mobile et 2.800 hommes avec 254 brigades dans la Gendarmerie départementale ainsi qu'un millier de

supplétifs. L'armée de Terre dispose de 49.000 hommes, dont 20.000 opérationnels. Au début, chacun tient son rôle : protection des populations locales et renseignement d'ambiance du côté de la maréchaussée, grandes opérations de ratissage pour la troupe. Après le début de la guerre, la montée en puissance des moyens humains et matériels de 1955 à 1957, puis les succès militaires de 1958-1959, sont des moments pendant lesquels la Gendarmerie et l'armée de Terre se retrouvent dans une collaboration de plus en plus étroite. Il faut dire que leurs missions et leurs structures, très proches, favorisent cette complémentarité. La Gendarmerie mobile, plus particulièrement, est placée sous l'autorité de l'armée de Terre, au moins jusqu'en 1959.

Premières frictions

L'armée de Terre et la Gendarmerie collaborent encore dans les actions combattantes, notamment par la création des commandos de chasse de Gendarmerie en juillet 1959, puis avec la multiplication des actions communes de « pacification ». La Gendarmerie éprouve cependant quelques difficultés à se fondre dans l'ensemble. Une vingtaine de gendarmes est

affectée aux Détachements opérationnels de sécurité, malgré les réticences du commandement de les impliquer dans des actions « controversées ». Il existe une grande indépendance de ton dans les rapports des gendarmes, qui n'hésitent pas à fustiger des « pratiques » qu'ils jugent inefficaces et contre-productives.

Le général Morin, chef de la Gendarmerie en Algérie, s'exprime de manière très libre dans ses rapports au commandement. Sur cette question du renseignement, il cherche en effet à souligner les divergences de vues entre l'armée de Terre et la Gendarmerie. Cette dernière va être confrontée à un dilemme : poursuivre loyalement le combat aux côtés des forces terrestres ou s'opposer à certaines méthodes qu'elles emploient. Dans cet environnement délétère, la Gendarmerie représente la légalité, quelles que soient les options politiques du gouvernement dont elle dépend, alors que l'armée de Terre, force combattante, est tentée de redéfinir la légalité même qui fonde son intervention. Tant que les modalités d'action demeurent en cohérence avec la légalité, les relations entre les deux entités demeurent complémentaires.

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



Un rôle ingrat

Les divergences entre une partie de l'armée de Terre et la Gendarmerie vont se trouver exacerbées, suite au discours sur l'autodétermination du 16 septembre 1959, puis lors de la « semaine des barricades » en janvier 1960.

Dans la tourmente du putsch des généraux d'avril 1961, puis de la lutte contre l'OAS (Organisation de l'armée

secrète), la Gendarmerie devient, de fait, l'instrument de la politique de retrait. Elle est alors considérée comme un symbole de l'abandon, décidé par le pouvoir, et cristallise la haine d'une partie de la population européenne et de la fraction « activiste » des forces armées. Elle est devenue, selon les termes mêmes du général Chérasse, « l'arme de loyauté par excellence ».

Les malentendus et les mésententes

apparaissent alors. En 1962, la Gendarmerie est perçue comme un corps qui exerce une répression au sein des forces armées et un instrument du pouvoir politique.

Avec l'indépendance et le retrait final, une indifférence hostile, tenace et durable va s'installer à son égard.

Bertrand Rouvillois,
docteur en Histoire,
membre de l'ANCGVM

Guerre d'Algérie : chronologie 1957

Janvier 1 - Le général Massu, commandant de la 10^{ème} Division parachutiste, est chargé du maintien de l'ordre à Alger. Début de la bataille d'Alger, gagnée en juillet.

Janvier 7 - 8000 parachutistes arrivent à Alger avec une mission de police - bataille d'Alger.

Janvier 16 - Lors de l'attentat au bazooka contre le bureau du général Salan, le commandant Rodier est tué.

Janvier 26 - Bombes dans trois cafés : Otomatic, La Cafétéria, le Coq hardi

Janvier 28 - La grève générale, décidée par le FLN, est brisée par l'armée.

Février 23 - Labi Ben M'Hidi est arrêté dans son refuge de la rue Claude-Debussy.

Février 24 - Les membres du Comité de coordination et d'exécution du FLN Krim Belkacem, Ben Khedda, Abane Ramdane, Saad Dahlab décident de quitter Alger.

Avril 4 - Djamila Bouhired (22 ans), accusée d'avoir posé une bombe dans un café près de l'université d'Alger, est arrêtée.

Mai : Affaire Ben Chérif (plus connu sous le nom de Ben Saidi).

Mai 9 - Bataille de Collo.

Mai 28 - Massacre de messalistes à la Mechta Casbah, près de Melouza (dovar pro-Mouvement national algérien - MNA) par le FLN (315 morts).

Juin - Les attentats reprennent ; manifestations, incidents à Alger ; combats dans le Constantinois. Congrès UGTA à Paris.

Juin 15 - Bataille de Chéria.

Juin 21 - Maurice Audin (assistant à la faculté des sciences d'Alger), arrêté 11-6, disparaît.

Juillet 19 - Bataille de Bouzegza.

Juillet 20 - Ralliement de Si Chérif avec 300 hommes.

Juillet 29 - Bataille de Ferna.

Août - Le Comité national de la révolution algérienne se réunit au Caire sous la présidence de Ferhat Abbas.

Août 4 - Bataille de Bouzegza.

Septembre - Messali Hadj, chef du MNA, lance un appel à la trêve.

Septembre 15 - Achèvement des lignes Pedron (frontière marocaine) et Morice (tunisienne).

Septembre 24 - Yacef Saadi, chef FLN de la zone d'Alger est arrêté.

Octobre 8 - Ali-la-Pointe, cerné, est tué à l'explosif.

Octobre 15 - Massu liquide la "zone autonome d'Alger" (arrestation du réseau de Yacef Saadi).

Novembre 3 - Bataille de Timimoun.

Novembre 6 - Accord de l'armée française avec le général Mohammed Bellounis du MNA.

Novembre 11 - Bataille de Aïn Tame.

Décembre - Assassinat au Maroc d'Abane Ramdane, principal organisateur du Congrès de la Soummam, par les hommes du colonel Boussouf. Violents combats dans l'Est constantinois.



Des gendarmes à Bordj Bou Arreridj (1957)

A Bordj Bou Arreridj dans le Hodna Ouest, le commandant de secteur, en accord avec le sous-préfet, charge l'escadron 6/10 ter de Gendarmerie mobile de maintenir l'ordre public, en créant un quartier opérationnel particulier à compter du 1er janvier 1957. Cette unité faite d'automitrailleuses AM/M8 et de scout-cars avait été confiée, le 18 juin 1956, au capitaine Louis Beaudonnet à son retour d'Indochine.

« Mes premières confrontations avec l'adversaire auront lieu le 28 janvier 1957, lors de l'appel à la grève du Front de libération nationale (FLN). Comme au chef-lieu de la 10ème Division parachutiste (Alger), on réussira, en utilisant les mêmes méthodes d'action en force, à contenir les débordements des factieux.

La contre-offensive se poursuivra les semaines suivantes par un contrôle musclé des bidonvilles qui enserrent la cité européenne. Après ces bons résultats, l'escadron 6/10 ter s'est vu confier un espace de chasse dans le djebel avec le Ksour abandonné depuis le début des événements aux incursions de la rébellion. (...) On effectuera une première reconnaissance de cet espace de manœuvre le 18 mai, avec le soutien du groupe mobile de sécurité 18 de Paul Doumer. Pour

avoir agi par surprise, on en ramènera tout de même sept mousseblines (partisans sans armes). On rééditera ce genre de raid surprise le 28 mai, en limitant notre bond à la mechta (hameau) Toubou, que nous avons approchée à la faveur de la nuit. »

Coup d'arrêt

« J'ai été convoqué le 5 juin au soir au 3ème Bureau du secteur. Selon un informateur bien placé, on avait appris qu'une bande d'une cinquantaine de hors-la-loi cheminaient dans le douar Ksour.

J'étais chargé d'intercepter cette engance et même de la détruire. Je n'avais que mon peloton d'automitrailleuses de disponible. Je serai renforcé pour cette opération d'une compagnie à deux sections du 49ème Bataillon d'infanterie à prendre sur

mes 4/4 Renault au passage à El Achir le lendemain vers 3 h. Pour moi, l'ennemi ne peut être qu'à Belfil, la mechta la moins accessible aux blindés, la seule permettant l'esquive par les crêtes et par la vallée. J'articule ma colonne en fonction de cette hypothèse. En tête, la patrouille de l'adjudant-chef Roque, après l'Half-Track de commandement, les deux sections du lieutenant Lozahic et la patrouille des scouts du maréchal-des-logis-chef (M.D.L.C.) Lepape. Au radier de Toubou, je stoppe le P.C. pour garder la liaison avec Bordj Bou Arreridj. Je pousse Roque, dont les automitrailleuses s'accrochent au djebel comme des chèvres, et la compagnie d'infanterie vers Tazrout pour boucler la tête Nord du thalweg. Je garde Lepape en réserve pour surveiller la route d'accès et barrer la vallée. Le bouclage as-

L'escadron 6/10 ter en patrouille dans le Ksour. Bordj Bou Arreridj, où il faudra rétablir la loi, se situe à l'ouest du Djebel Mansourah. Son plateau caillouteux est coupé de quelques oueds aux cours incertains et aux gorges profondes qui s'orientent vers le barrage du Ksob. La végétation se limite à de rares buissons de lauriers autour des points d'eau. L'habitat est clairsemé avec quelques hameaux d'accès difficiles, par suite de coupures et de la mise à mal des radiers. Une école construite sur le promontoire de Tazrout a été entièrement détruite.



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



Le capitaine Beaudonnet (centre) à son PC opérations dans le douar Ksour en 1957.



suré, les troupes à pied descendront l'oued Belfil, une section à droite, l'autre à gauche. Une manœuvre simple, à l'abri des silences radio dans ces terrains coupés, dont j'ai fait porter le schéma sur les cartes des gradés. Aussi, quand, jumelles aux yeux, j'attends le débouché des premiers fantassins, ma surprise n'est-elle pas mince de voir arriver au pas de course le seul gendarme Prat, que j'avais détaché en agent de liaison. Il m'explique que «Pieride Noire», au lieu de grimper jusqu'à la crête, a pris la vallée par le travers. En franchissant le fond encaissé de la coupure, ses deux sections sont tombées sur des fellaghas (rebelles), tapis dans les lauriers roses et qui les ont sérieusement étrillés : deux morts et de nombreux blessés chez nous, que les survivants sont incapables de dégager. Mais Prat, en venant donner l'alerte, a relevé un itinéraire qui permet aux blindés d'engager l'oued et la mechta. Arrivé sur les lieux, l'inventaire n'est pas encourageant. Si mes cinq engins contrôlent bien le terrain, il y a le ravin dans lequel morts et blessés sont imbriqués aux fellaghas et dont le site négatif interdit le feu des armes de bord.

Pendant que le M.D.L.C. Gitton réussit, par chance, à entrer en liaison avec un T6 en maraude qui fera assurer relai transmission et appui feu jusqu'à la fin de l'engagement, le lieutenant Lozahic reprend en main son unité. Quatre tués dont le sergent chef de la 1ère section et quatre blessés graves jalonnent de leur sang ce véritable défilé de Roncevaux.

L'adjudant-chef Roque, ce solide Sétifien, issu de la colonisation genevoise, organise un commando avec ses aides pilotes et quelques volontaires pour dégager les blessés les plus proches. Cette riposte a éliminé quatre rebelles, dont leur porte-drapeau, mais elle a coûté la vie à un caporal. Il faut donc s'en tenir là, d'autant plus que les grenades risquent de manquer pour un tel corps à corps. Entré en liaison avec le colonel Roland, j'obtiens l'hélicoptage d'une compagnie du 1er Tirailleur, que les fameuses «bananes» Vertol H21 du GH2 me livrent vers 14h, après un strafing (tir à basse altitude) généreux en rive gauche de l'oued. Ce ballet parfaitement orchestré m'a déposé une troupe bien dirigée, profitant à la fois des points hauts et bas. Le lieutenant

Fressy a profité du largage pour rejoindre mon PC, où il va coordonner les évacuations sanitaires. Dans un second concert de rotors, les « Bells » viennent enlever les blessés auxquels les fusils de chasse chargés de chevrotines, qu'utilisaient encore à cette époque la plupart des bandes rebelles, ont fait beaucoup de mal. Parmi ces rescapés, l'un d'eux décède au moment d'être posé sur sa civière. C'est le sixième mort de la journée. Ce n'est qu'une fois troupes et camions perdus dans la poussière du retour que je décroche lentement en pensant qu'il y a treize ans, c'était l'opération « Overlord » de débarquement sur les plages de Normandie. Dans le Bulletin régional quotidien du jour, je suis crédité de 25 rebelles et de 9 armes, dont la contrepartie aurait été moins lourde si mes ordres initiaux avaient été suivis à la lettre. Pour ne point désespérer, le 10 juin, lundi de Pentecôte, au lieu de manger la «mouna», le bataillon Mathieu et le 6/10 ter reprennent la fouille du terrain. On retrouve une dizaine de fusils que récupère le 1er Bataillon de tirailleurs algériens. La steppe du Ksour sera encore arpentée bien d'autres fois durant les mois de juillet, d'août et de septembre où, en dépit de la chaleur, les opérations coups de poing se succéderont presque chaque semaine. A défaut d'une destruction totale de l'adversaire, on avait réussi au moins à le chasser des lieux ».

Général (2 S) Louis Beaudonnet



DANS LES LIVRES

VIE ET DESTIN DES PILOTES DE GUERRE

par Claude Carlier

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la parution du célèbre livre « Pilote de guerre » d'Antoine de Saint-Exupéry, son éditeur, Gallimard, a coédité, avec la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), un ouvrage abondamment illustré sur ce que vécurent les pilotes de la « drôle de guerre » (3 septembre 1939-25 juin 1940).

L'armée de l'Air française dispose de 1.400 avions de combat, dont 440 de chasse et 50 de reconnaissance vraiment modernes, mais pas un seul moderne pour le bombardement ou le transport. Toutefois, elle bénéficie du concours de la Royal Air Force britannique basée en France, soit 290 avions, dont 150 de bombardement et 80 de renseignement dépassés technologiquement. En face, l'aviation allemande (Luftwaffe) se monte à 4.300 avions, dont 3.500 de combat et 800 de transport, tous modernes. Elle est renforcée par 1.600 appareils de l'armée de l'Air italienne (40 % modernes). En outre, la défense contre avions des forces françaises est très limitée, alors que chaque unité terrestre allemande possède la sienne propre, appelée la « Flak » et redoutablement efficace. Pourtant les avions français, quoique éparpillés sur la ligne de front, se battent avec acharnement. A l'armistice, l'armée de l'Air française a perdu 647 avions et 567 personnels navigants, mais a infligé à la Luftwaffe des pertes de 664 avions et 500 aviateurs. Quelques jours auparavant, la presque totalité des appareils modernes français restants ont été envoyés en Afrique du Nord, afin d'éviter leur destruction ou leur capture et de continuer la lutte à partir de là. Que s'est-il donc passé pendant cette « drôle de guerre », au niveau aérien ? Les

constructions aéronautiques sont déclarées prioritaires : 250.000 personnes y travaillent en juin 1940. Mais, 30 % des avions livrés sont insuffisamment équipés. En outre, les escadrilles rencontrent

de graves problèmes d'approvisionnement en pièces de rechange, équipements radio et armement, sans compter la mauvaise coordination entre les dépôts où des avions signalés disponibles ... sont introuvables ! La machine de guerre allemande est bien mieux organisée. Par ailleurs, il faut du temps pour former et entraîner les équipages et les personnels au sol. Leurs unités d'affectation sont alors inopérantes. Et puis, il n'y a pas eu que les glorieux combats tournoyants. Des équipages ont ainsi risqué leur vie, non pas pour larguer des bombes, mais des tracts de propagande au-dessus de l'Allemagne. Saint-Exupéry, écrivain déjà connu et pilote de l'Aéropostale, est mobilisé comme capitaine de réserve dès septembre 1939... comme instructeur de navigation. Se sentant inutile, il fait jouer toutes ses relations pour finalement obtenir une affectation au groupe II/33 de grande reconnaissance à 200 km à l'est de Paris. Il s'agit de repérer et photographier, à basse altitude, les mouvements, concentrations et infrastructures ennemies, en vue de déceler les intentions du haut commandement allemand : « *Sur nos épaules repose toute la stratégie de l'armée française !* »

Loïc Salmon

Editions Gallimard/DMPA
144 pages/150 illustrations/35€





Assemblée générale du 20 mars 2011

L'assemblée générale départementale des Croix de guerre et de la valeur militaire s'est déroulée le 20 mars 2011 dans le salon d'honneur de l'hôtel «Les Balladins» à Longueau, près d'Amiens.

De nombreuses personnalités étaient invitées, mais n'ont pu se déplacer à cause du « devoir de réserve » ou des élections cantonales en cours dans la moitié des cantons du département. Il faut signaler toutefois la présence du député-maire Olivier Jarde, qui a fait l'impossible pour être présent parmi nous ce jour-là et que nous remercions chaleureusement.

Après le comptage des présents et des pouvoirs reçus, le quorum est largement atteint. Le président Henri Fillion déclare la séance ouverte et regrette qu'il y ait, comme l'année passée, plus de pouvoirs que d'anciens combattants présents. A noter tout de même les présences de Robert Marchant, président départemental de l'ANCGVM Flandre-Dunkerque, et de nombreux présidents cantonaux et de sections amies avec leurs drapeaux.

Le président fait observer une minute de silence pour les disparitions de deux de nos camarades au cours de l'année passée. Il s'agit de Jacques

Chive et Félix Jakubowsky. Le président passe la parole au trésorier Jean-Paul Riquier pour nous donner le bilan financier, qui est de 6 008,90 € en recettes et 4 386,46 € en dépenses pour l'exercice 2010. C'est un bilan en équilibre et très sage. Dans la foule, il nous présente le budget prévisionnel pour 2011. Enfin, toujours pour le suivi des finances, il demande le rapport des commissaires aux comptes Bernard Laurent et Jean-Claude Diot qui donnent leur quitus. L'assemblée passe aux votes des différentes résolutions, qui sont acceptées à l'unanimité ainsi que la reconduction dans leurs charges des deux commissaires aux comptes.

Personne ne démissionnant du conseil d'administration, à part le secrétaire, ou voulant y entrer, le conseil est reconduit comme suit : Claude Deschamps, président d'honneur ; Henri Fillion, président ; Pierre Margry, vice-président délégué ; Yvon Brouet, vice-président ; Marcel Lejeune, vice-président ; Roger Coquelle, secrétaire ; Jean-Paul Riquier, trésorier ; Hugues Bouvard, trésorier adjoint ; Raymond Krolik, Jean-Noël Naturel et Christian Nogent, membres du conseil d'administration ; Yvon Brouet, Alexandre Macret-Brouet, Jean-Paul Riquier,

Claude Dechamps et Pierre Margny, porte-drapeaux titulaires ; Jean-Pierre Lefevre, porte-drapeau suppléant. Puis, le président remercie chaleureusement tous les porte-drapeaux, qui ont fait acte de présence et de solidarité à chaque cérémonie et au cours des différents enterrements des camarades qui nous ont quittés en 2010. C'est très réconfortant pour le monde des (encore) vivants et les familles des défunts.

Le président remercie le chancelier national Christian Bayol, qui nous a donné un grand coup de main pour obtenir une importante subvention destinée à l'achat d'un fauteuil roulant, indispensable à un de nos adhérents qui ne pouvait plus marcher. Il faut aussi que les bureaux d'assistance sociale de nos communes prennent conscience que nous faisons là un travail qui leur incombe normalement et que les subventions qu'ils nous donnent servent en grande partie à cette aide matérielle.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, nous nous rassemblons pour le pot de l'amitié et un excellent repas dans une ambiance fort joyeuse et conviviale.

Henri Fillion, président



Assemblée générale du 19 juillet 2011

L'assemblée générale s'est tenue le 19 juillet à Annecy, dans le cadre du 27^{ème} Bataillon de chasseurs alpins. Après le contrôle obligatoire, un accueil privilégié nous attendait avec café, biscuits et jus d'orange. Le chef de bataillon Simon, officier supérieur adjoint et représentant le chef de corps en déplacement, nous indique que 250 jeunes ont reçu la croix de la Valeur militaire cette année. Le président Jack Roquet rappelle nos différentes actions avec le bataillon, à savoir nos participations aux cérémonies de Sidi Brahim, de remises de fourragères, de dépôt de gerbe aux Glières à Morette, de passation de commandement, du 14 juillet etc. Sont excusés : le général Le Peillet, Henri Padilla et Hubert Bornens, président de l'Union des combattants d'Afrique du Nord. Une minute de silence est observée en mémoire de nos anciens camarades disparus. Suite à la restructuration du bataillon, notre jumelage avec Thonon est un peu en panne et nous espérons qu'une solution pourra être trouvée pour perdurer notre sympathique association à laquelle tout le monde tient. De vifs remerciements sont adressés à l'adjudant-chef Richard, homme de liaison qui représente souvent le bataillon dans nos cérémonies. La séance de travail débute par la lecture du procès-verbal de

la dernière assemblée générale par Jean Orsier. Les finances ont été abordées par Daniel Demol. Le commissaire aux comptes Roland Falconnat a présenté son travail, accepté à l'unanimité. Daniel Demol a fait un compte rendu de la dernière assemblée générale nationale de Paris. Enfin, divers sujets ont été abordés : nouvelle revue, nouvelle cravate, épinglette, diplôme et médaille d'honneur, nouveaux moyens de communication etc. Notre ami Jean Excoffier, président de

l'Union nationale des anciens combattants, a fait un brillant exposé sur différents points : le rôle des associations ; l'importance de la croix de la Valeur militaire ; celle de la relation association-bataillon ; le rôle de nos troupes en Afghanistan ; les rouages patriotiques dans le département et les changements à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; le monument des morts en Opex ; la journée du souvenir.

Daniel Demol, secrétaire-trésorier



(c) Loïc Salmon

Les obsèques de Pierre Schoendoerffer (1928-2012), ancien militaire, journaliste et cinéaste, ont eu lieu aux Invalides à Paris le 19 mars, en présence du Premier ministre François Fillon qui a prononcé son éloge funèbre. Envoyé en Indochine en 1951 avec le Service cinématographique des armées, Pierre Schoendoerffer est caporal-chef à Dien-Bien-Phu (1954). Les bobines de films qu'il n'a pas eu le temps de détruire sont confisquées par le Viet Minh. Journaliste pendant la guerre d'Algérie, il réalise ensuite des documentaires et des films dont « La 317ème section » (prix du festival de Cannes, 1965), « La section Anderson » (Oscar de Hollywood, 1968), « le Crabe-Tambour » (3 Césars, 1978), « L'honneur d'un capitaine » (1982) et « Dien-Bien-Phu » (1992). Fait soldat d'honneur de 1ère classe du 1er Régiment de chasseurs parachutistes en 2007, Pierre Schoendoerffer a été président de l'Académie des Beaux-Arts en 2001 et 2007. Commandeur de la Légion d'Honneur et des Palmes académiques, officier de l'ordre national du Mérite et des Arts et Lettres, il était titulaire de la Médaille militaire et de la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec six citations.



Assemblée générale du 1er octobre 2011

Le 1er octobre 2011 a eu lieu l'assemblée générale des Croix de guerre et de la valeur militaire à Pont-Audemer, ville titulaire de la croix de Guerre à l'ordre de l'armée (palme), sous la haute présidence du général d'armée (2 S) Jean Cot, président d'honneur, membre de la section.

Dès 9 h 15, le président Claude Charrois, lieutenant (H), reçoit les participants et déclare ouverte l'assemblée générale annuelle en souhaitant la bienvenue à tous.

Cette année, la ville de Pont-Audemer, située à l'extrémité ouest du département à dix minutes de la mer, nous accueille. Cette ville, très durement touchée par les bombardements, manifesta beaucoup de courage au cours des opérations de représailles et ap-

porta une aide constante aux maquisards du Vièvre. Elle a donné un magnifique exemple de patriotisme, de sang-froid et de courage. Il nous faut remercier Michel Leroux, maire de cette ville, ainsi que Maximilien Leprêtre, lieutenant-colonel (H) de Gendarmerie, qui nous ont reçus dans la salle d'armes pour l'organisation de cette journée.

Dans le courant de l'année, depuis la dernière assemblée, quatre adhérents nous ont quittés pour raison de santé. L'assemblée a une pensée très forte et inoubliable pour tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur lors des missions extérieures. Le président demande de se lever et de respecter une minute de silence pour tous ces camarades et frères d'armes disparus.

Puis, l'assemblée est rejointe par Denise Brockaert, maire de Villers-sur-le-Roule, Lionel Courcier, Michel Crétien, Dominique Guesdon et Roland Lacressonnière. Avec 21 pouvoirs et les effectifs présents dans cette salle, les délibérations peuvent avoir lieu.

L'effectif, qui était de 77 l'an passé, est actuellement de 78 malgré les démissions pour maladie et se répartit comme suit : 51 membres actifs, 2 membres à vie, 14 sympathisants, 1 veuve, les escadrons «Anjou» et «Béarn», l'amicale du 3ème RAC, 7 villes adhérentes (Les Andelys, Beaumont le Roger, Evreux, Gisors, Louviers, Pont-Audemer et Vernon). Le drapeau départemental est sorti 22 fois, toutes manifestations confondues. Au nom de tous, le président tient à féliciter le porte-drapeau, M. Liébault, et son suppléant M. Desesard, car le devoir de mémoire est très important.

Le rapport financier (bilan provisoire), approuvé par le vérificateur aux comptes le colonel (H) Jeanjean, est présenté par la trésorière Mme Desesard, suivi du rapport moral de l'activité présenté par la secrétaire Mme Liébault. Les deux rapports sont soumis aux voix et adoptés à l'unanimité par l'ensemble des présents. Le président rappelle l'importance de verser la cotisation en début d'année, car la



De gauche à droite, le lieutenant-colonel Colardelle, le président Charrois, le général d'armée Cot et le général de brigade aérienne Bosc.



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Eure - 27- Pont-Audemer

trésorière doit reverser la quote-part au siège, avant fin mars. Il remercie également les villes pour leur aide non négligeable.

La composition du bureau pour 2012 est la suivante : président d'honneur, général d'armée (2 S) Jean Cot; président Claude Charrois; vice-président, colonel (H) Beuve; trésorière, Mme Desessard; secrétaire; Mme Liébault; porte-drapeau départemental, M. Liébault; suppléant; M. Desessard; vérificateur aux comptes, colonel (H) Jeanjean. Nos délégués pour 2012 sont : pour Evreux, MM. Deutch et Dumas; pour Vernon, MM. Lecoq et Liébault; pour Louviers, colonel Beuve; pour Les Andelys, M. François; pour Gisors, M. Benoist; pour Pont-Audemer et Beaumont-le-Roger, à rechercher. Suite à cette assemblée, Georges Ebran, qui a adhéré à la section, s'est proposé comme délégué pour Pont-Audemer. Le président donne la parole au général Cot qui présente ses écrits, dont «Mort de la défense européenne», et dédicace ses livres.

Michel Leroux, maire de Pont-Audemer, retenu en début de matinée par d'autres obligations, s'est joint à l'assemblée. Le président lui adresse au nom de tous, ses remerciements pour la salle et le vin d'honneur.

11 h 05 - Fin de l'assemblée générale et mise en place pour le défilé.

11 h 15 - Défilé jusqu'au monument aux morts, suivi du dépôt d'une gerbe

de la section des Croix de guerre par le général Cot, le président Charrois et le lieutenant-colonel Colardelle, commandant l'escadron de transport «Anjou» de la B.A. 105 d'Evreux représentant Gérard Longuet, ministre de la Défense (à l'époque). La deuxième gerbe est déposée par Michel Leroux, maire de Pont-Audemer, accompagné du chef d'escadron Lefèbre, représentant le colonel Dubuis commandant le Groupement de gendarmerie de l'Eure, du général de brigade aérienne (2 S) Bosc ainsi que du député de l'Eure Hervé Morin, ancien ministre de la Défense. Cette cérémonie est aux ordres du chef de protocole Maximilien Leprêtre. Après les remercie-

ments aux porte-drapeaux, l'assemblée se rend à la salle d'armes de Pont-Audemer, où un vin d'honneur est offert, puis à 13 h 00 à la taverne ML pour le repas de cohésion. Le président souhaite bon appétit à tous et demande au général Cot de remettre à M. Boudon, membre depuis le 30 septembre dernier, sa carte d'adhérent. Le président remet une plante à la trésorière et à la secrétaire avec toutes les félicitations du général Cot, en remerciement de leurs services. Le repas est très apprécié et tous se donnent rendez-vous en 2012 à Evreux pour la prochaine assemblée générale.

Claude Charrois, président



(c) ministère de la Défense

Le 9 mars sur la base aérienne 105 d'Evreux, Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants à l'époque, a décoré les escadrons de transport 1/64 Béarn et 2/64 Anjou de la croix de la Valeur militaire avec palme de bronze pour dix ans de présence sur le théâtre afghan, pour de nombreuses missions de maintien de la paix et de secours aux populations de Côte d'Ivoire et pour leur participation à l'opération Harmattan en Lybie. L'Escadron de soutien technique aéronautique 2E064 et le Groupement tactique des systèmes d'informations et de communications aéronautiques 10.805 ont été cités pour leur soutien aux opérations. Enfin le ministre a décoré quatre militaires de la base à titre personnel.

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



Dordogne - Périgord - 24 - Sarlat - la - Canéda

Décorations pour faits de guerre

Au cours de la réunion annuelle, à Sarlat-la-Canéda en Périgord, de la promotion « 56 E bis » d'élèves pilotes de la base école de l'armée de l'Air de Marrakech, une soirée privée fut réservée le 4 septembre 2011 à la remise des insignes de chevalier de la Légion d'Honneur aux ex-pilotes de réserve, pour leurs faits de guerre en Algérie : Pierre Binet, François Grangette, Pierre Guyot et René Legeay. Cette décoration leur fut remise par

leurs collègues de la « 56 E bis » ayant reçu délégation du grand chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur : Michel André, Jean-Claude Corvaisier et Jean-Pierre Roure, en présence de la plupart des membres de cette promotion et de leurs épouses.

Ces sept ex-pilotes, qui totalisent 2.570 missions de guerre N° 2 et 5.352 heures de vols opérationnels, sont récompensés par la croix de la

Valeur militaire avec 25 citations: 5 palmes, 8 étoiles de vermeil, 4 étoiles d'argent, 8 étoiles de bronze.

A l'issue de cette cérémonie empreinte de solennité et de dignité, le souvenir de nos huit camarades (plus du quart de la promotion), tombés en Algérie, ne pouvait qu'être évoqué. Le soussigné, organisateur de cette cérémonie, le fit, au dire de l'assemblée, avec beaucoup de sensibilité et d'émotion.

Cette promotion de 29 pilotes de réserve, affectés en opérations en octobre 1957, s'est particulièrement distinguée en Algérie : tous ont reçu la croix de la Valeur militaire et fait l'objet de plusieurs citations avec attributions de palmes, d'étoiles de vermeil, d'argent ou de bronze. Ils ont effectué un total d'environ 7.500 missions de guerre N° 2 en quelque 15.000 heures de vols opérationnels.

Jean-Pierre Baudin
(ex-pilote 56 E bis), président



De gauche à droite : Jean-Claude Corvaisier, Pierre Binet, Jean-Pierre Roure, Pierre Guyot, René Legeay, François Grangette et Michel André, ex-pilotes opérationnels de l'armée de l'Air en Afrique du Nord en 1957, 1958 et 1959 (Marrakech 56 E bis).

Manche - 50 - Agneaux

Assemblée générale du 24 septembre 2011

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 24 septembre 2011 à Agneaux, ville décorée de la croix de Guerre 1939-45, en commun avec la section départementale des anciens d'Indochine (A.N.A.I.)

A l'ouverture de l'assemblée, après

avoir salué la présence de Philippe Gosselin, député et maire de Rémillis-sur-Lozon, commune décorée, d'Alain Métrol, maire d'Agneaux, du capitaine de vaisseau Michel Tasse, président départemental du Souvenir Français, et de Jean-Charles Poulain,

président de la Fédération Maginot de la Manche, le président Paul Laurent a fait observer une minute de silence pour les morts de l'année. La participation aux différentes cérémonies officielles et locales, avec le drapeau, a été rappelée. La forte participation



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Manche - 50 - Agneaux

des adhérents et de leurs familles le 8 juin a été remarquée. Le rapport moral et financier et le renouvellement du bureau ont été approuvés à l'unanimité. A l'issue et au cimetière, des gerbes ont été déposées au mémorial du Souvenir Français. A l'occasion du vin d'honneur offert par la Ville, le président Laurent a rappelé l'importance que nous attachions aux croix de Guerre et de la Valeur militaire, en soulignant qu'elles ne se gagnent que

sur les champs de bataille et qu'elles témoignent, pour les villes et communes décorées, du courage, de l'engagement auprès des combattants alliés et de la détermination de leurs habitants. Le 19 Novembre 2011, la ville de Coutances, l'UNC de la Manche et le Cercle de généalogie ont organisé une conférence sur le thème des médaillés à titre militaire. Le président Laurent a fait un exposé sur les croix de Guerre et de la Valeur mili-

taire. Diapos, photos, carte du département avec localisation des villes et communes décorées et témoignages de décorés avec commentaire du texte de la citation ont permis aux nombreux participants de prendre conscience de ce que représentent les croix de Guerre et de la Valeur militaire. L'assemblée générale 2012 aura lieu le 22 septembre à Sainteny, commune décorée.

Paul Laurent, président

Pas - de - Calais - 62 - Montreuil - sur - Mer

Assemblée générale du 11 avril 2012

La section a tenu son assemblée générale annuelle le 11 avril 2012 en l'hôtel de ville de Montreuil-sur-Mer. Jean-Claude Gobert, président, ouvre la séance à 10 h 30.

Le président souhaite la bienvenue à toute l'assemblée puis salue les personnalités présentes : Bruno Béthouart, maire de Montreuil-sur-mer ; Bernard Pion, conseiller général ; Jean-Claude Baheux, maire d'Étaples. Le président salue également les présidents d'associations patriotiques voisines : Légion d'Honneur, Médaille militaire, Ordre national du Mérite ainsi que les associations locales d'anciens combattants. Une minute de silence est observée à la mémoire de deux adhérents décédés : Marius Bonniez et Mireille Anquez. Après le renouvellement du tiers sortant et l'arrivée au bureau de Bernard Maçon, le prési-

dent présente la structure de l'association forte encore de 48 membres. Claude Dubois évoque ensuite la mise à jour des statuts qui nous a été communiquée par le siège de Paris. André Le Bihan énonce ensuite les 24 participations et manifestations de l'année écoulée. A la suite de quoi, le président présente son rapport moral axé sur l'actualité 2012, à savoir le cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et des accords d'Évian du 19 mars 1962. L'intervention est structurée de la façon suivante :

- historique du territoire depuis les temps anciens jusqu'en 1962 (historique décomposé en deux périodes, la seconde allant de 1830 à 1962) ;
- réflexions qui peuvent être les nôtres après cette page douloureuse de notre Histoire.
- constat que l'on peut dresser

aujourd'hui et qui va constituer la conclusion.

L'intervention d'une heure demanderait plus amples développements. Le capitaine Habert, trésorier, présente ensuite la situation financière qui est saine et sera adoptée à l'unanimité ainsi que le rapport moral du président. Sont ensuite évoquées les questions diverses : cotisations, revue, action sociale, recrutement toujours d'actualité. L'ordre du jour étant épuisé, on se dirige vers le monument aux morts où une gerbe est déposée. C'est ensuite le retour à l'hôtel de ville pour le vin d'honneur et l'intervention de Bruno Béthouart, maire et aussi maître de conférence en histoire contemporaine. La journée se termine par un repas convivial à l'auberge de Beutin où l'on pouvait compter 44 convives.

Jean-Claude Gobert, président

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



Loire - Atlantique - 44 - La Groulais - à - Blain

Assemblée générale du 5 octobre 2011

L'assemblée générale de Loire-Atlantique s'est tenue le 5 octobre 2011 au château de la Groulais-à-Blain.

Ce magnifique domaine se situe dans un site verdoyant au bord du canal de Nantes à Brest dans lequel nous avons eu l'honneur d'accueillir le général Jacques Larchet et un peu plus tard le chancelier Christian Bayol.

Cette année, et compte tenu du devoir de réserve de nos députés et sénateurs, ils n'ont pu être des nôtres. Toutefois, nous avons eu le plaisir d'avoir un invité d'honneur en la personne de Gérard Frappier, adjoint au maire de Nantes et délégué aux anciens combattants. L'assistance toujours fidèle pour cette occasion exceptionnelle, a pu apprécier l'intervention de notre invité d'honneur. Les questions de nos adhérents étant nombreuses, il s'est instauré une participation active aux différents sujets proposés.

Les lectures du rapport moral par le secrétaire Gérald Puyenchet, le rapport financier par le trésorier Henri Leduc ainsi que celui du contrôleur aux écritures ont été de grande qualité.

Le moment était venu de parler « loisirs » avec le responsable des voyages Jean-Louis Colin, pour notre sortie annuelle 2012. Il a été décidé de faire la montée et descente de la Loire avec un repas à Saint-Nazaire près des Chantiers de l'Atlantique. Avant de



De gauche à droite : Raoul Gasnier (contrôleur aux écritures), Henri Leduc (trésorier), Gérald Puyenchet (secrétaire), Jean-Claude Rolland (président départemental), Gérard Frappier, (adjoint au maire de Nantes) et Jean-Louis Colin (responsable des festivités).

conclure, le président a rendu hommage aux grands absents : les deux vice-présidents délégués pour l'Indochine et l'Algérie, à savoir Hervé Foucher et Louis Babin-Chevaye, absents pour raison de santé. Puis, il nous a fait part de sa tristesse du décès le 23 juillet 2011 de Georges Guillemet, l'un de nos adhérents. Son épouse ayant tenu à être présente à notre assemblée générale, nous ne pouvons qu'apprécier son courage et nous lui exprimons toute notre affectueuse

amitié. Le soleil étant de la partie, nous avons pu apprécier de prendre le verre de l'amitié sur les pelouses du château avant de passer à table dans la salle des gardes.

Rendez-vous est pris pour le 21 mars 2012 dans la salle de la convention de Nantes pour notre prochaine assemblée générale, qui aura lieu en même temps que celle de l'Union nationale des combattants Nantes Centre. Ce sera une première.

Jean-Charles Rolland, *président*



NOUVEAU PIN'S ANCGVM

Il comporte maintenant la croix de Guerre et celle de la Valeur militaire. Il se vend par 10 exemplaires au prix de 53 € (frais d'envoi inclus). Adressez votre commande au secrétariat général accompagnée du chèque à l'ordre de : «ANCGVM Boutique».



Croix de Guerre TOE (modifications)

Le décret présidentiel n° 2012-679 du 7 mai 2012 modifie la loi du 30 avril 1921 instituant une croix de Guerre spéciale au titre des théâtres d'opérations extérieurs (Journal officiel du 8 mai 2012). Les demandes d'homologation des propositions de citation concernant des zones qui n'ouvrent plus droit à l'attribution de la croix de Guerre à la date du présent décret sont recevables jusqu'au dernier jour du sixième mois suivant son entrée en vigueur.

Article 1

La loi du 30 avril 1921 instituant une croix de Guerre spéciale au titre des théâtres d'opérations extérieurs est modifiée ainsi qu'il suit :

1° *L'article 1er* est ainsi modifié :

a) Au premier alinéa :

- les mots : «de terre et de mer,» sont remplacés par les mots : «par les militaires et les civils, ainsi que les citations attribuées aux unités et formations militaires» ;

- les mots : «au cours des opérations» sont remplacés par les mots : «au cours des interventions à l'étranger» ;

- les mots : «ou qui auraient lieu dans l'avenir» sont supprimés ;

- les mots : «liés à l'expédition» sont remplacés par les mots : «liés à l'intervention» ;

b) Le troisième alinéa est supprimé ;

2° *L'article 2* est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 2. - Cette croix est conforme au modèle institué par le décret du 23 avril 1915 pour l'application de la loi du 8 avril 1915, c'est-à-dire en bronze florentin du module de 37 millimètres, à quatre branches avec, entre les branches, deux épées croisées. Elle porte au revers l'inscription «Théâtres d'opérations extérieurs». Le centre représente, à l'avant, l'effigie de la République ornée d'une couronne de laurier avec, en exergue, la mention «République française». Elle est suspendue à un ruban formé de trois bandes verticales, une bande centrale bleu clair, encadrée de deux bandes rouges ayant chacune la moitié de la largeur du bleu et sur lequel figurent les attributs correspondant à la nature des citations obtenues. Cette croix, dont les frais d'acquisition sont supportés par le bénéficiaire, est portée sur le côté gauche de la poitrine, immédiatement après la croix de Guerre 1939-1945.

3° *L'article 3* est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 3. - Suivant la qualité de l'action à récompenser la croix est décernée avec les attributs suivants :

« 1° Palme en bronze en forme de laurier (armée pour l'armée de Terre, gendarmerie pour la Gendarmerie nationale, marine nationale pour la Marine, armée aérienne pour l'armée de l'Air).

« 2° Une étoile en vermeil (corps d'armée pour l'armée de Terre et la Gendarmerie, force maritime pour la Marine, corps aérien pour l'armée de l'Air).

« 3° Une étoile en argent (division pour l'armée de Terre et la Gendarmerie, escadre ou flottille pour la Marine, division aérienne pour l'armée de l'Air).

« 4° Une étoile en bronze (brigade et régiment pour l'armée de Terre et la Gendarmerie, division de bâtiments ou groupe aérien ou escadrille de sous-marins et unité de la marine pour la Marine, brigade aérienne et escadre aérienne pour l'armée de l'Air). Plusieurs citations, obtenues pour des faits différents se distingueront par autant d'étoiles correspondant à leur degré ou de palmes. Une palme d'argent peut remplacer cinq palmes de bronze.

4° *L'article 4* est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 4. - Le ministre de la Défense décerne la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs. Il peut déléguer au chef d'Etat-major des armées l'attribution, aux militaires et aux civils, de la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec étoile en vermeil, étoile en argent ou étoile en bronze.

La croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs est décernée à titre posthume par le ministre de la Défense.

5° *Après l'article 4*, sont insérés les articles 5 et 6 ainsi rédigés : « Art. 5. - Un décret détermine :

« 1° La zone ouvrant droit à attribution de la croix de

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



Guerre au titre des théâtres d'opérations extérieurs lorsque la nature des opérations le justifie.

« 2° La date à partir de laquelle les opérations sur cette zone peuvent ouvrir droit à attribution de la croix.

« 3° La date à partir de laquelle les opérations sur cette zone n'ouvrent plus droit à attribution de la croix.

« Les citations avec croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs peuvent être attribuées au titre d'une zone jusqu'au dernier jour du quatrième mois suivant la date à partir de laquelle les opérations sur cette zone n'ouvrent plus droit à attribution de la croix.

« Art. 6. - Toute condamnation à une peine d'emprisonnement emporte, pendant l'exécution de cette peine, la suspension du droit de porter la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs.

Article 2

Les demandes d'homologation des propositions de citation au titre des zones qui n'ouvrent plus droit à l'attribu-

tion de la croix de Guerre au titre des théâtres d'opérations extérieurs à la date du présent décret sont recevables jusqu'au dernier jour du sixième mois suivant l'entrée en vigueur du présent décret.

Article 3

Le décret du 12 septembre 1921 relatif à l'application de la loi du 30 avril 1921 instituant une croix de Guerre spéciale au titre des théâtres d'opérations extérieurs est abrogé.

Article 4

Le Premier ministre, le ministre de la Défense et des Anciens Combattants et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

7 mai 2012,

Nicolas Sarkozy, président de la République

LES OPEX

ouvrage collectif

Les éditions Nane et la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) ont réalisé un petit livre très complet sur les opérations extérieures (Opex), par lesquelles la France assume ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Depuis 1963, 126 Opex se sont déroulées dans 50 pays, dont 52 en Afrique, 28 en Europe, 18 au Proche-Orient et 4 en Asie centrale. Les missions, de quelques jours à plusieurs années, vont de l'aide humanitaire au conflit de basse intensité, en passant par la lutte contre le terrorisme et la piraterie, la libération d'otages, la protection de ressortissants, l'observation et l'interposition pour faire respecter un cessez-le-feu. Le format des armées a été adapté en conséquence pour pouvoir projeter 30.000 militaires (6 % de femmes) à 7.000 km pendant un an, appuyés par 70 avions de combat et un groupe aéronaval, tout en disposant d'une réserve de plus de 4.000 personnels mobilisables en quelques jours. Les noms, géographiques ou symboliques, des opérations sont choisis pour leur neutralité. Les Opex incluent désormais la communication, car leur légitimité est confortée par la compréhension qu'en a la population française. Elles ont aussi un coût humain : plus de 600 militaires y ont laissé leur vie en cinquante ans ! Un monument sera élevé à leur mémoire aux Invalides à Paris.



Loïc Salmon

Nane éditions et DMPA/56 pages/10€

CARNET

DÉCÈS

Section de l'Ariège
Emmanuel SANCHEZ

Section du Born et
de la Haute-Lande

Jean BRUZAC

Section de l'Isère

Germain NAVIZET

Section de Haute-Savoie

Salvador CRENES

André LARPIN

Section du Loir-et-Cher

André GEROME

Claude BERR

Section de Mont-de-Marsan

Claude MILET

Section de Moulins

Roger COMBARET

Raphaël LASSANDRE

Section de Nantes

Jean-Claude GUILLON

Section des Pyrénées-Orientales

André PEREZ

Robert VICENS

Section de Rennes

Robert MAHÉ

Section de Tarn-et-Garonne

Félix SCOTTO DI FASANO

Section de Vendée

Charles CHIARI

Section de Vincennes/Outre-Mer

Jean CHAULET

Section de Vichy

Hubert DARMANGEAT

DÉCORATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Au grade de Commandeur :

Section de Nantes

Max MUSSOT

Au grade d'Officier :

Section du Siège national

Jean MALPEYRE

Au grade de Chevalier :

Section de Corse

Ange-Mathieu COLONNA

Section du Loir-et-Cher

Charles COURADJUT

Section de Loire-Atlantique

Jean-Paul LORCET

Section de Montreuil

Jean-Claude GOBERT

Section Nantes

Louis BABIN-CHEVAYE

Section de Toulouse

Bernard ROBIN

ORDRE NATIONAL

DU MÉRITE

A la dignité de Grand-Croix :

Section de Maison-Alfort

Geneviève MATHIEU

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
ADRESSE AUX FAMILLES SES FIDÈLES AMITIÉS.



